



GUIDE DE SÉCURITÉ POUR ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS



SERVICE DE LA RECHERCHE

RÉGIE DE LA SÉCURITÉ DANS LES SPORTS DU QUÉBEC

AOÛT 1989

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	1
Introduction	2
Tableau de la démarche recommandée.....	3
Explication de la démarche	
1. Identifier les facteurs de risque.....	4
2. Éliminer sinon contrôler les facteurs de risque.....	4
2.1 Prendre connaissance du règlement de sécurité spécifique à votre discipline.....	5
2.2 Prendre les mesures préventives suivants :	
La prévention primaire	5
La prévention secondaire.....	6
La prévention tertiaire	7
Aide-mémoire.....	8
Bibliographie	10

REMERCIEMENTS

Ce document a été élaboré à l'aide d'une étude réalisée par 3 chercheurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières : M. Jacques J. Pronovost, M. Marc-André Gilbert et Mme Sylvie Jean. Nous tenons à les remercier pour leur recherche dans laquelle ils ont évalué les mesures de sécurité de compétitions importantes en course à pied et en cyclisme en plus d'avoir développé un concept de sécurité. La démarche que nous proposons dans le guide s'appuie sur ce concept de sécurité et sur le modèle de prévention élaboré par la Régie.

INTRODUCTION

Le Guide de sécurité pour organisateurs d'événements sportifs se veut un outil qui aidera à planifier l'ensemble des actions préventives et correctives en vue d'un événement sportif quelle que soit la discipline.

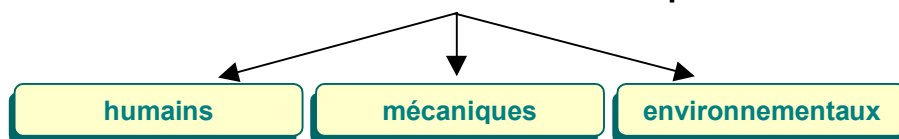
Ce guide est un cadre dans lequel on rappelle à l'organisateur les éléments dont il doit se préoccuper. Les propriétaires d'installations, les gérants d'équipement, les officiels et les entraîneurs y trouveront aussi des renseignements utiles à leur niveau d'intervention.

La démarche proposée se précise à l'aide des normes apparaissant au règlement de sécurité de la discipline et se concrétise en utilisant l'aide-mémoire présenté à la fin de ce document. En plus d'éviter les oublis, l'aide-mémoire permet d'estimer les coûts liés aux mesures de sécurité prévues pour l'événement.

GUIDE DE SÉCURITÉ POUR ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

Démarche proposée

1. Identifier les facteurs de risque



2. Les éliminer sinon les contrôler

Comment?

- 2.1 Prendre connaissance des normes du règlement de sécurité de la discipline.
- 2.2 Prendre les mesures de prévention concernant les éléments suivants :

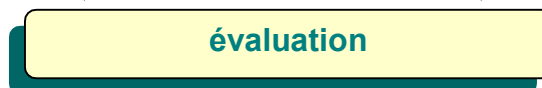
Prévention primaire =



Prévention secondaire =



Prévention tertiaire =



Chacun des éléments de cette démarche est expliqué dans les pages suivantes

EXPLICATION DE LA DÉMARCHE

1. IDENTIFIER LES FACTEURS DE RISQUE

Le premier pas vers la prévention est d'abord de prendre conscience des risques associés à toute discipline sportive et d'être en mesure de les identifier. En orientant votre réflexion sur les trois types de facteurs de risque suivants, vous pourrez dresser une liste plus complète des problèmes qui peuvent survenir :

- Facteurs humains : Ceux liés directement aux individus, à leur état psychologique et physique. Par exemple, la condition physique, l'inexpérience, l'âge, le poids, la compétence, le comportement, etc.
- Facteurs mécaniques : Ceux liés à la qualité des équipements et installations servant à la pratique du sport. Par exemple, une fixation de ski qui ne déclenche pas, un engin de gymnastique mal fixé, un casque protecteur mal ajusté, etc.
- Facteurs environnementaux : Ceux liés à la nature et à l'état de l'environnement. Par exemple, de mauvaises conditions atmosphériques, une surface de jeu encombrée, un éclairage déficient, etc.

L'identification des facteurs de risque vous aidera à déterminer les mesures de prévention essentielles à la sécurité des participants.

2. ÉLIMINER SINON CONTRÔLER LES FACTEURS DE RISQUE

Après avoir dressé la liste des facteurs de risque associés à votre discipline, la seconde étape consiste à les éliminer lorsque c'est possible et à contrôler ceux qui ne peuvent être éliminés.

À la limite, il peut être nécessaire d'annuler ou de reporter un événement sportif lorsque les conditions de pratique sont inadéquates. C'est la manière extrême *d'éliminer* des facteurs de risque. Cependant le simple fait de porter un équipement protecteur peut, dans certains cas, éliminer le danger (exemple : le port du protecteur facial complet au hockey élimine le risque de blessure aux yeux).

Il est possible aussi de *contrôler* certains risques par exemple en acceptant seulement les participants aptes à compétitionner dans un calibre donné ou en vous assurant que vos installations et équipements sont en excellent état.

Ce ne sont là que des exemples de moyens de prévention mais le meilleur moyen d'éliminer ou de contrôler les risques est une approche systématique de prévention. Il s'agit de *planifier* toutes les mesures de sécurité possibles en suivant les étapes suivantes :

2.1 Prendre connaissance du règlement de sécurité spécifique à votre discipline

Toutes les fédérations d'organismes sportifs ou les organismes sportifs non affiliés à une fédération au Québec doivent, en vertu de la Loi sur la sécurité dans les sports, adopter un règlement de sécurité contenant des normes sur tous les aspects de leur sport : compétition, entraînement, installations, organisateurs, etc. Même si vous n'êtes pas membre d'une fédération, ce dernier constitue un guide complet pour vous aider à assurer la protection des participants. Procurez-vous le règlement de sécurité de votre sport auprès de la fédération.

2.2. Prendre les mesures préventives suivantes :

La prévention primaire

Les mesures de prévention primaire supposent le recours à un ensemble de ressources physiques, humaines et financières afin de prévenir l'occurrence de blessures et d'accidents. Elles comprennent quatre aspects : l'encadrement, l'information, les équipements et installations et la sélection des participants.

L'encadrement réfère à tout service qui soutient et permet la tenue de l'événement (obtenir l'autorisation officielle, recruter les effectifs). La qualité de cet encadrement est fonction du moment de mise en œuvre de l'opération, (quand les encadreurs commencent-ils leur travail?) du personnel d'encadrement, de la communication entre

les unités d'encadrement, des moyens de surveillance et de fiabilité des encadreurs (officiels, surveillants, personnel médical, etc.).

L'information comprend les renseignements transmis aux participants avant l'événement, au personnel, aux entraîneurs, et s'il y a lieu, aux spectateurs et au centre hospitalier.

Toutes les installations et tous les équipements servant au sport doivent être prévus et vérifiés avec soin. Cette étape constitue une autre opération importante de la prévention primaire.

La sélection complète la prévention primaire. On entend par sélection l'identification des participants aptes et inaptes à entreprendre l'événement.

La prévention secondaire

Même si vous avez pris toutes les mesures possibles, la prévention primaire ne garantit pas l'absence d'accidents. Il faut aussi prévoir ce qu'il faudra faire une fois l'accident survenu. L'assurance d'un traitement prompt et efficace s'avère aussi indispensable au caractère sécuritaire de l'événement. Sans une intervention rapide de qualité, on ne peut prétendre avoir une organisation optimalement sécuritaire. Une organisation doit donc minimiser la possibilité d'aggravement et de complication dus aux soins qui tardent ou qui sont inadéquats. Ceci nous amène à expliquer les mesures inhérentes à la prévention secondaire qui sont : la détection, la communication, les premiers secours et le transport.

La détection est le premier maillon à la chaîne des mesures de prévention secondaire. Lorsque survient un accident, l'efficacité d'intervention présuppose d'abord que l'organisation en prenne conscience. La compétition sera d'autant plus sécuritaire que le service de sécurité sera apte à détecter rapidement tout incident se produisant n'importe où sur le site de compétition et à tout moment.

La communication est aussi un maillon important puisqu'en dépend l'efficacité du système de sécurité et la rapidité de son intervention. Après avoir détecté l'accident les intervenants concernés doivent compter sur des moyens de communication efficaces.

Si la détection et la communication fonctionnent adéquatement, les premiers secours ne devraient pas tarder. La qualité des soins prodigués à la victime dépendra des ressources humaines et physiques disponibles sur le site de l'événement. L'étape des premiers secours peut inclure l'évacuation de la victime du lieu de l'accident.

Le recrutement des effectifs qui verront aux premiers soins et parfois au traitement des blessés peut se faire à l'aide du Répertoire des thérapeutes en sport disponible à la Régie de la sécurité dans les sports. Cette brochure fournit, par région, les coordonnées des médecins, physiothérapeutes et thérapeutes athlétiques qui s'intéressent au domaine sportif.

Pour s'assurer que la victime recevra les soins appropriés à son état, il faut prévoir son *transport* vers une unité de traitement ou un centre hospitalier si nécessaire.

Enfin, la disponibilité des ressources, la compétence des intervenants, l'efficacité de leur utilisation et la célérité de l'intervention constituent les déterminants de la prévention secondaire.

La prévention tertiaire

La dernière étape de la prévention est composée des mesures *d'évaluation* et de *correction*. Si une compétition est appelée à se répéter, la documentation et l'évaluation du fonctionnement du système de sécurité favorisent l'identification des correctifs appropriés et l'amélioration des mesures de sécurité pour la prochaine compétition.

En somme, la sécurité lors d'un événement sportif ne se résume pas uniquement au traitement des blessés. Elle comporte plusieurs phases passant de la prévention primaire à la prévention tertiaire.



AIDE-MÉMOIRE POUR L'ORGANISATEUR

1. Identifier les facteurs de risques

HUMAINS

exemples :

-âge des participants

-compétence des officiels

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

MÉCANIQUES

exemples :

-état des appareils de gymnastique

-choix de l'équipement protecteur

pour le participant

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

ENVIRONNEMENTAUX

exemples :

-état de la surface de jeu

-conditions météorologiques

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

-

2. Éliminer ou contrôler les facteurs de risques

Cochez les items que vous avez planifiés pour l'événement

2.1 Prendre connaissance du règlement de sécurité de la fédération du sport concerné ☐

2.2 Prendre les mesures de prévention concernant les items énumérés ci-dessous ☐ : à prévoir pour tous les sports

☐ : spécifiques à certains sports

Prévention primaire

ENCADREMENT	INFORMATION	INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS	SÉLECTION
recrutement des effectifs :	☐ aux participants (règles de compétition et recommandations)	☐ choix du site	☐ pré-requis à la participation
☐ officiels	☐ à tout le personnel (leurs tâches)	☐ vérification des installations et des équipements	☐ catégories
☐ personnel de sécurité	☐ aux entraîneurs	☐ signalisation	☐ standards exigés
☐ entente avec propriétaire des installations	☐ aux officiels (règles de jeu ou règlements de compétition)	☐ installations sanitaires	
☐ assurance-responsabilité	☐ au centre hospitalier	☐ aires réservées aux participants	
☐ plan d'urgence	☐ à la police	☐ aires réservées aux officiels	
☐ critères d'annulation de l'événement	☐ aux résidents du parcours	☐ aires réservées aux spectateurs	
☐ demande de sanction	☐ à la population	☐ équipement obligatoire aux participants	
☐ autorisation de la municipalité,	☐ aux pompiers	☐ éclairage	
☐ autorisation de la police		☐ ventilation	
☐ contrôle de la circulation		☐ stationnement	
☐ horaire de la rencontre (ex : nombre de parties/jour)		☐ aire de réchauffement	
☐ vérification d'autres réglementations pertinentes (bains publiques, code de la route, petits bâtiments, etc.)		☐ aire libre autour de la surface de jeu	
		☐ postes de ravitaillement	
		☐ véhicule ou bateau ouveur ou suiveur	
		☐ équipements collectifs (ex : ballons)	

Prévention secondaire

DÉTECTION	COMMUNICATION	PREMIERS SECOURS	TRANSPORT
☐ surveillance	☐ moyens utilisés (radio, signaux visuels, sonores, etc.)	☐ qualifications du personnel de 1ers soins	☐ véhicule d'urgence
☐ surveillance-sauveteurs	☐ réseau de communication (qui appelle qui?)	☐ disposition du personnel de 1ers soins	☐ accès au centre hospitalier
☐ véhicule-balai	☐ localisation du téléphone	☐ trousse de 1ers soins	☐ service ambulancier
		☐ poste de traitement	
		☐ matériel de secours	
		☐ personnel médical	
		☐ bateau de sécurité	

Prévention tertiaire

ÉVALUATION	CORRECTION
☐ rapport d'accident	☐ correctifs à apporter
☐ rapport sur l'événement	

BIBLIOGRAPHIE

Pronovost, J.J., Gilbert, M.A., Jean, S., *La sécurité en compétition de course à pied*, résumé.
Décembre 1985.

Pronovost, J.J., Gilbert, M.A., Jean, S., *La sécurité en compétition cycliste*, résumé. Décembre
1985.

Régnier, G. Ph.D., Prévost, L., *Modèle d'analyse et d'intervention de la Régie de la sécurité dans
les sports du Québec*. Juillet 1988.

Buist, A., Brown, D., *Condensé des règlements de sécurité Installations-Équipements*. R.S.S.Q.

Brown, D., Cartier, L., *Triathlon – Guide d'organisateur*, R.S.S.Q. Mars 1989.